

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Plan de secteur Pôle urbain

3.1.4b
**PLAN DES RISQUES ET
CONTRAINTES**
Andelat - Planche Nord

Juillet 2024
Echelle 1:4 750

PRÉSCRIPTION : Délibération du Conseil Communautaire du 12/12/2013 et du 09/02/2018
ARRÊTÉ : Délibération du Conseil Communautaire du 15/05/2023 et du 20/11/2023
APPROBATION : Délibération du Conseil Communautaire du 06/07/2024

CAMPUS
CAMPUS DÉVELOPPEMENT
CAMPUS ÉCARTÉ

LÉGENDE

- Contours communaux
- Zonage réglementaire du PLUi

Plan de Prévention des Risques Inondation du bassin versant de l'Andel

- Risque fort
- Risque moyen
- Champ d'expansion des crues

Plan de Prévention des Risques Mouvement de terrain de la commune de Saint-Flour

- Risque fort chute de blocs
- Risque fort glissement de terrain/érosion de berge
- Risque fort tout type de mouvements
- Risque moyen tout type de mouvements
- Risque faible tout type de mouvements

Zonage de présomption d'instabilité du terrain du bourg d'Andelat

- Présomption d'instabilité élevée
- Présomption d'instabilité moyen
- Présomption d'instabilité faible



